

Création d'une société chargée de la gestion des stations de dessalement d'eau de mer

Dossier de la rédaction de H2o
May 2015

L'Algérienne

des Eaux (ADE) et SONATRACH vont signer prochainement un accord donnant naissance au groupe industriel qui aura en charge la gestion des stations de dessalement. Le nouveau groupe sera baptisé Activité Dessalement d'Eau de Mer - ADEM, a précisé le directeur général de l'ADE, Abdenour Att Mansour. Le capital de ce groupe mixte, dont la création avait été décidée par un conseil interministériel en décembre 2014, sera détenue par l'ADE à hauteur de 66 % et par SONATRACH à raison de 34 %. L'ADEM aura pour mission de l'exploitation des 13 stations de dessalement d'eau de mer, dont neuf sont déjà en exploitation, et veillera pour le bon fonctionnement de ces unités, explique le même responsable.

Durant les dix dernières années, l'État a engagé un programme de rationalisation de 13 stations de dessalement d'eau de mer pour répondre aux besoins croissants en eau potable des régions nord du pays. Gérées actuellement par SONATRACH, les neuf unités qui sont entrées en production produisent l'équivalent de 11 % du volume total d'eau produite au niveau national. Outre ces neuf stations, deux autres devraient être mises en service durant le mois de mai en cours. Il s'agit de la station de Ténès ainsi que celle de Maktaa (Oran), laquelle sera la plus grande au niveau régional avec une capacité de 500 000 m³/jour. La mise en service de l'unité de Maktaa permettra de transférer les eaux des barrages de Chélif et de Kerada vers l'irrigation des terres agricoles de la région. En outre, deux autres stations de 100 000 m³/jour chacune seront également réalisées à El Tarf et à Béjaïa. Le prix du mètre cube d'eau produit par ces unités de dessalement est estimé à 150 dinars algériens, mais il est cédé au consommateur à moins de 10 DA/m³, la différence (140 DA) étant subventionnée.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica 11-05-2015